

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

CAPET EXTERNE & CAFEP-CAPET ARTS APPLIQUÉS Option design Option métiers d'art

Session 2017

Rapports des jurys d'épreuves présentés par

Thierry Delor, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional Design et Métiers d'Art

Président du jury

Le jury tient à remercier madame la Proviseure et monsieur le Directeur délégué aux formations de l'ESAA Boulle, Paris, pour l'accueil et l'aide apportés dans l'organisation du concours et lors des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le jury tient à remercier également madame la gestionnaire du CAPET externe Arts Appliqués de l'option Design et de l'option Métiers d'Art, ministère de l'Éducation Nationale pour son efficacité et son dévouement envers les candidats et les membres du jury.

L'objectif principal des rapports de jurys est de donner une référence incontestable et de qualité aux futurs candidats et, si c'est le cas, à leurs formateurs (ESPE, formations académiques et corps d'inspection) pour une préparation au concours optimisée.

Les rapports d'épreuves précisent les capacités attendues et évaluées chez de futurs professionnels du métier d'enseignant des domaines du design et des métiers d'arts.

Le CAPET externe d'Arts Appliqués, option Design et option Métiers d'Art, concerne l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat pour le nombre de postes ouverts dans chaque option et chaque voie à la rentrée suivante. Un concours de recrutement d'enseignants, en cas de succès, conduit le candidat à sa nomination en qualité de stagiaire dès la rentrée scolaire.

Les rapports de jurys sont mis en ligne sur le site Internet dédié aux concours enseignant : www.devenirenseignant.gouv.fr

et sur le site national design et arts appliqués http://www.designetartsappliqués.fr

SOMMAIRE

 Quelques précisions et recommandations préalables à la lecture des rapports d'épreuves 	page 2
- Rapport de l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art	page 3
- Rapport de l'épreuve de Culture Design	page 8
- Rapport de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle	page 13
- Rapport de l'épreuve d'Entretien à partir d'un Dossier	page 22
- Bilans et statistiques de l'admissibilité	page 30
- Bilans et statistiques de l'admission	page 31
- Moyennes par option et épreuve	page 33

Les rapports d'épreuves ci-après et la présentation des résultats révèlent le très bon niveau du concours de la session 2017.

Quelques précisions et recommandations préalables à la lecture des rapports d'épreuves.

Épreuves de l'admissibilité.

Nouvelles conditions d'évaluation des épreuves suite à la dématérialisation des copies et des planches écrites et graphiques.

L'admissibilité de la session 2017 a donné lieu à la lecture et à l'évaluation des copies dématérialisées pour l'épreuve de Culture. Les correcteurs lisent et évaluent donc les copies à l'écran. On portera une particulière attention aux recommandations émises dans le présent rapport quant à la présentation des devoirs pour une lisibilité favorable à l'écran. La session 2018 appliquera la dématérialisation également à l'épreuve d'Investigation Méthodique. On ne saurait trop recommander aux candidats des prochaines sessions de veiller dans la préparation à cette épreuve très spécifique à scanner leur production pour en vérifier la bonne lecture à l'écran et tirer profit de cette nouvelle condition d'épreuve. Les supports A3 seront maintenus. Les candidats doivent être rassurés quant à la très haute qualité du dispositif de reproduction numérique utilisé par les services des concours.

Approche spécifique des épreuves pour l'option Métiers d'Art. Les rapports d'épreuves concernent conjointement les deux options du concours du CAPET Art Appliqués : option Design et option Métiers d'Art.

Le rapport de 2016 a mis en relief les attendus spécifiques pour les domaines des métiers d'art, il est fortement conseillé de s'y référer.

Épreuve d'Investigation Méthodique.

Chaque rapport de jury, année après année, commente les difficultés méthodologiques de cette épreuve notamment pour les candidats n'étant pas praticiens assidus du projet en design ou en métiers d'art ou n'ayant pas nécessairement d'expérience de l'enseignement. Le rapport de jury de la présente session montre toute l'exigence de l'épreuve et présente les éléments de maîtrise nécessaire de l'analyse et du projet. Il faut rappeler et recommander de porter une égale et indispensable attention dans la lecture de ce rapport aux capacités évoquées d'organisation et de synthèse et à leur traduction écrite et graphique que requiert cette épreuve et particulièrement en considérant sa temporalité limitée.

Épreuves de l'admission.

Il est conseillé de ne pas présenter la même séquence pédagogique dans les deux épreuves de mise en situation professionnelle et d'entretien sur dossier. Le travail des jurys à l'issue des épreuves et avant délibération détaille la prestation des candidats dans chacune des deux épreuves de l'admission. Les deux épreuves requièrent une grande mobilité intellectuelle des candidats, il est attendu qu'ils fassent preuve de la meilleure réactivité à la demande de l'épreuve de mise en situation professionnelle. Qu'ils se gardent comme le souligne le rapport de l'épreuve de mise en situation professionnelle et comme le faisait le rapport de la session précédente de *plaquer* à un thème d'investigation une séquence conçue auparavant, au risque que celle-ci apparaisse artificiellement reliée. Il est donc fortement recommandé aux candidats de ne pas appliquer la séquence proposée dans leur dossier à la proposition de leçon induite par un sujet spécifique.

Épreuve d'entretien sur dossier.

Le jury aborde le dossier sans à priori lors de sa lecture ; il ne doute donc pas de la réalité de l'expérience présentée. Il attend une relation claire, sincère, synthétique de l'expérience et de la pratique, mise en évidence ou complétée par des visuels et/ou documents techniques appropriés et originaux et propres à éclairer l'engagement d'un praticien, selon son niveau de compétence et d'expérience vécue, dans les processus de recherche, de développement, de communication. C'est l'articulation à des propositions ou à un projet pédagogique qui est le point d'orgue de l'exercice. Les hypothèses, actions, exercices, réalisations pédagogiques présentées découlent de cette articulation. C'est une des raisons pour lesquelles le rapport de jury de l'épreuve recommandera deux parties équilibrées dans la conception du dossier. Notamment pour la préparation à cette épreuve, mais également pour l'épreuve de Mise en situation professionnelle (Leçon), la fréquentation du site national des arts appliqués, parmi d'autres, peut être une ressource éclairante dans la présentation de projets pédagogiques.

ÉPREUVE D'INVESTIGATION MÉTHODIQUE EN DESIGN ET MÉTIERS D'ART

Définition de l'épreuve :

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles.

Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique mettant en question les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un

processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.

L'articulation des notions et principes dégagée conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix.

Observations, constats et conseils du jury :

1. Remarques générales

Cette épreuve fait appel aux méthodes de création propres aux arts appliqués. À partir d'une incitation, d'un sujet textuel, elle a pour enjeu la mise en œuvre d'une démarche analytique et de conception ancrée dans des enjeux actuels relevant des champs du design et/ou des métiers d'art.

Le jury attend du candidat qu'il fasse la preuve d'une démarche d'investigation méthodique, mettant en valeur sa connaissance des dimensions esthétiques, techniques, technologiques, économiques et sociologiques d'un processus de conception en design ou en métiers d'art. Il est également attendu un engagement personnel et singulier, une maîtrise des langages plastiques, une approche sensible et réactive.

Cette année, le sujet proposé au candidat s'intitule : « Le temps à l'œuvre ». Un corpus de quatre documents est associé au thème énoncé. L'épreuve, définie via les consignes accompagnant le sujet, se structure en deux temps : l'analyse des termes du sujet et du corpus associé ; et la formulation d'hypothèses contextualisées, introduites par un travail de synthèse et d'articulation.

Le jury de la session 2015 avait souligné la difficulté que représente la durée de cette épreuve, au regard des attendus sur les plans analytiques, synthétiques, conceptuels, et pratiques. Le reproche qui a alors été formulé sur le déséquilibre au sein des copies, entre la phase analytique et la phase de formulation d'hypothèses (au détriment de cette dernière), est encore valable pour la session 2017. L'épreuve d'Investigation Méthodique est l'épreuve d'admissibilité qui met en jeu les connaissances et compétences professionnelles du candidat. Il est donc d'autant plus important de ne pas négliger la phase de conception, afin de faire valoir sa capacité à considérer des contextes, des usages, à esquisser des formes, des moyens techniques et technologiques pour incarner les hypothèses. Une préparation et des savoir-faire méthodiques sont donc essentiels pour mener cette épreuve à bien.

2. Les attendus par compétences

Analyser

« Interroger la thématique proposée à l'aide d'une analyse des documents » La phase d'analyse a pour enjeu de construire une réflexion dialectique et démonstrative sur le sujet proposé, prenant appui sur le corpus documentaire donné. Il est rappelé que la part analytique doit être équilibrée avec la part de recherche et conception en design. Beaucoup de dossiers présentent un déséquilibre évident, au détriment du deuxième volet.

Le jury observe tout d'abord que le thème « Le temps à l'œuvre » est très souvent négligé dans l'analyse ; la définition, nécessaire, des termes souvent omise. Certains candidats se concentrent alors seulement sur les documents, sans considérer les éléments sémantiques du titre. Ils sont pourtant des dénominateurs communs, des points d'appui essentiels pour mener le travail d'analyse. Le candidat doit donc interroger la polysémie des différents termes du sujet, dans une analyse ouverte et investigative.

Le jury apprécie alors que soit posée une réflexion initiale sur le sujet en matière d'introduction. Bien considérer l'intitulé du thème à mettre au facteur du corpus donné permet au candidat de cerner convenablement le rayon d'action du sujet tout en évitant une approche trop descriptive des documents. S'il est essentiel de communiquer une dénotation circonscrite des documents – étape parfois éludée par souci d'efficacité, mais qui met en péril la construction d'une logique réflexive – il ne s'agit pas de s'y limiter. Il convient d'approfondir les constats, par leur articulation aux termes du sujet et aux autres idées dégagées du corpus, ce qui favorise une appréhension subtile, nuancée et personnelle du thème proposé. Les meilleures copies sont alors celles qui ont redéfini le thème en fonction des éléments analysés du corpus documentaire, démontrant avec logique une véritable réappropriation du sujet.

Le jury tient également à rappeler l'importance d'une analyse croisée des documents, facilitée une fois de plus par la considération des termes du sujet. Une approche dissociée des éléments du corpus empêche la génération de concepts et de questionnements spécifiques et porteurs, dans l'optique d'une problématisation à même de stimuler la phase de conception. C'est la mise en valeur de similitudes (contextuelles, conceptuelles, pratiques, techniques), mais aussi de dissonances, d'oppositions, voire de paradoxes, entre les documents et les références personnelles, qui permet au candidat de construire une démarche analytique approfondie et singulière. De manière plus générale, la divergence des postures réflexives contribue de manière évidente à la pertinence et l'acuité de la phase analytique. Toute méthode systématique est ainsi déconseillée, le jury appréciant les méthodologies quelle qu'en soit la structure, pour autant qu'elles ne sont pas artificielles et permettent d'accéder à la réflexion du candidat.

Le candidat doit faire preuve d'un esprit de synthèse afin de concentrer son analyse, de quantifier correctement cette partie souvent surdimensionnée par des analyses mineures et des constats descriptifs peu féconds. En outre, de nombreuses productions s'égarent dans des interprétations trop périphériques décentrées des enjeux attendus. La problématique environnementale a pu, à ce titre, être considérée comme majeure, au détriment du *temps*, nœud conceptuel et pratique du sujet.

Le candidat doit aussi faire preuve de méthode dans la démonstration de sa pensée : l'analyse est idéalement introduite, puis structurée en plusieurs parties, mettant en évidence

différents aspects, points de vue sur les documents, et enfin synthétisée au moment de l'articulation. Pour mener à un bien cette organisation de la pensée et sa médiation sur planches, un temps de prise de recul semble indispensable.

Faire référence

« Interroger à l'aide d'une analyse croisée des documents et de vos connaissances. » Rares sont les dossiers qui ne comportent aucune référence personnelle. C'est un point tout à fait positif, mais le jury se permet de rappeler qu'au-delà de sa seule existence, l'intérêt de la référence réside dans sa propension à orienter et à approfondir une réflexion, tout autant dans la phase analytique que lors de la formulation des hypothèses.

Une analyse référencée est essentielle pour enrichir et singulariser l'appropriation du thème donné. Les références employées peuvent être issues de domaines variés (champs du design et métiers d'art, arts, sciences humaines, actualités, etc.) et être de différentes natures (conceptuelles, contextuelles, factuelles, techniques). Le jury observe régulièrement à ce titre un déficit de références contemporaines et divergentes, ou une orientation trop plasticienne, ne démontrant pas un intérêt suffisant pour la discipline des arts appliqués. Par ailleurs, lorsque l'on fait référence à une production en particulier, il est attendu que le titre exact ainsi que son auteur soient explicitement nommés – et correctement orthographiés.

L'association d'un ou des documents proposés à une référence personnelle doit dépasser le principe de l'équivalence, agissant souvent de manière superficielle. La référence n'est pas une simple illustration du propos, mais bien un argument de démonstration. Servant à compléter, préciser, nuancer le propos déductif, elle doit faire l'objet, au même titre que les documents du corpus, d'une analyse articulée à la thématique et/ou à un argument spécifique.

Les meilleures copies présentent le lien entre la réflexion en cours et la référence personnelle. Il est en effet important lorsqu'une référence est mobilisée d'en expliciter la contribution. Même si ce lien paraît évident, le candidat doit faire preuve de didactisme : il s'agit de communiquer sous forme de question et/ou de déduction l'aspect de la référence qui permet le rapprochement au(x) document(s) du corpus. Ce conseil doit en outre permettre au candidat d'éviter les catalogues de références indigestes, ou les restitutions de cours d'histoire de l'art figurant dans certaines copies.

Faire référence est essentiel puisque cet effort permet au candidat de démontrer une véritable appropriation du thème proposé. Cette appropriation, possible par la logique de l'intrication du corpus et des références personnelles, est en outre utile pour opérer une articulation suffisamment précise et singulière en vue des hypothèses. Il reste par ailleurs apprécié que cet apport de la culture personnelle du candidat nourrisse les hypothèses formulées dans le second temps de l'épreuve.

Articuler

« Synthétiser et articuler les éléments issus de votre analyse. »

Ce moment est charnière dans la mesure où il permet de passer de l'analyse à la phase créative. Il ne s'agit pas de redire l'analyse mais de sélectionner des éléments clefs, parmi ceux dégagés, qui permettent de faire naître une problématique, donnant l'impulsion à la suite de la démarche. Cette problématique ne doit pas être une redite des postulats repérés dans l'analyse des documents mais bien ouvrir sur un champ nouveau en lien avec le thème donné par le sujet.

C'est à cette problématique énoncée (forme affirmative ou interrogative) que les hypothèses vont devoir répondre.

En d'autres termes, l'articulation permet de clôturer l'analyse, en en réalisant la synthèse et d'ouvrir sur la partie créative. Il est important d'envisager celle-ci comme une jonction qui mette correctement en tension les deux parties de l'investigation.

Concevoir

« Engager une démarche de conception par la formulation d'hypothèses. »

L'épreuve visant à mesurer l'aptitude à la divergence créative, il n'est pas utile de faire un exposer complet des hypothèses. En revanche, une contextualisation minimum est attendue : énoncer un besoin dans un environnement. Il faut également mettre en forme clairement les hypothèses par l'esquisse (énoncer à l'écrit l'intention n'est pas suffisant) et poser les éléments essentiels sur lesquels elles reposent. Il n'y a pas de recette de communication d'une idée, les éléments fournis pour la compréhension des hypothèses sont directement liés à elles : si le procédé de fabrication est un ressort créatif il sera mentionné, si la réponse prend tout son sens dans son rapport à l'usager, il faudra alors des scénarii d'usage,...

Les candidats sont invités à faire attention à :

- ne pas oublier que le champ des arts appliqués, bien que vaste, implique systématiquement de considérer une (des) fonction(s) (pratiques et/ou sémantiques) et que les hypothèses ne peuvent se réduire à une expérimentation plastique, aussi forte soit elle.
- ne pas plagier des projets existants. La référence peut être citée comme telle et donner naissance à des productions nourries de celle-ci, mais en aucun cas une création connue ne peut se substituer à une réponse personnelle et singulière.
- considérer les contraintes réelles même dans le cadre de projets inédits ou prospectifs. La faisabilité, la probabilité sont des aspects incontournables qui garantissent l'efficience des hypothèses. Si les apports technologiques ne sont pas systématiquement nécessaires, il ne faut pas pour autant s'arrêter à la matérialisation sommaire d'une idée mais bien l'argumenter et l'ancrer dans une réalité.

Nous conseillons aux candidats, au regard du temps, de ne pas engager une recherche d'hypothèses dans un domaine qui lui est inconnu, ou qu'il maîtrise trop peu, au

risque d'aboutir à des fausses solutions, des hypothèses improbables et candides.

Enfin, nous constatons que cette phase est souvent sous dimensionnée, par faute d'organisation ou de gestion du temps. Certes l'épreuve est très concentrée, mais c'est à la charge du candidat d'organiser ce temps pour remplir l'intégralité de la demande du sujet.

Communiquer

« Structurer et communiquer par des moyens graphiques adaptés et des annotations. » Cette épreuve à pour but, entre autre, d'évaluer comment un futur enseignant des arts appliqués sait communiquer en articulant l'expression écrite et graphique. Il s'agit d'un langage hybride que l'enseignant doit maîtriser en vue de le transmettre. Les éléments de ce langage doivent fonctionner en complémentarité et non en redondance.

Dans cette épreuve ce langage syncrétique est à dominante graphique (esquisses, schémas, scénarii). Les informations écrites doivent s'articuler visuellement avec les esquisses et schémas et être hiérarchisées afin que les différents niveaux de lecture apparaissent aisément. Une planche ne se lit pas comme un copie, la composition peut être soumise à une grille ou pas, l'essentiel est que les différentes parties, les différentes natures des contenus énoncés apparaissent distinctement et lisiblement.

Les candidats doivent avoir à l'esprit qu'il s'agit de partager avec le jury leur réflexion, leur démarche, leur culture et leurs idées. Plus la mise en forme est confuse, moins la communication et le partage s'opèrent.

Attention, les fautes de français peuvent être rédhibitoires, nous rappelons que ce concours permet le recrutement de futurs enseignants.

ÉPREUVE DE CULTURE DESIGN ET MÉTIERS D'ART

Définition de l'épreuve :

Durée : cinq heures : coefficient 1.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées.

Préambule

La spécificité de cette épreuve étant de ne pas se limiter à un programme, il est attendu des candidats une culture large et ouverte explorant les champs du design et des métiers d'art ainsi qu'une culture personnelle générale. L'objectif de l'épreuve est de vérifier la capacité à situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir du thème et des références proposés.

Le jury s'est étonné devant la fréquente tendance des copies à aborder les documents principalement sous leur aspect formel, sans investir suffisamment la diversité de leurs dimensions (esthétique, fonctionnelles, techniques, symboliques). On perçoit les candidats peu à l'aise avec cet exercice de rhétorique, étant soit dans un verbiage un peu savant mais rarement efficace, soit une rédaction un peu faible peinant à trouver le vocabulaire juste, et un véritable registre argumentatif. Trop de candidats ne parviennent pas à tenir un propos dépassant la simple paraphrase des légendes des documents.

Si chaque candidat est invité à une prestation singulière, faisant valoir une réflexion à la fois personnelle et argumentée, cet exercice rédactionnel demande cependant rigueur et méthode et ne saurait se passer d'une structure introduction-développement-conclusion, laquelle construction devant également se percevoir sur la copie. Trop peu de copies font ainsi l'effort d'analyser le sujet, de définir ses termes et d'énoncer clairement en introduction la problématisation qui en découle, ouvrant ensuite sur un développement structuré et pertinent, montrant une véritable connaissance des enjeux et un positionnement sincère et engagé, de conclure par une claire synthèse de l'argument et une ouverture ou prolongement possibles de la réflexion.

Le rapport de cette session 2017 est rédigé dans l'intention d'aider les candidats des sessions futures à mieux comprendre les attendus de cette épreuve. Nous les invitons donc à procéder à une lecture attentive de ces différents items pour prendre la pleine mesure des exigences de l'épreuve, car seule une préparation efficace sera garante d'une évaluation positive.

Conseils concernant la présentation des copies.

Nous conseillons d'écrire avec un stylo noir et de soigner la graphie ainsi que l'orthographe (éviter les ratures). Compléter la pagination à la fin de l'épreuve de manière précise pour éviter d'avoir des pages blanches numérotées. Ne pas fournir d'informations personnelles dans la copie qui provoquerait une rupture de l'anonymat.

Il n'est pas forcément souhaitable d'utiliser le "je" qui ne favorise pas l'intérêt de la pensée et risque de glisser vers une position d'opinions, d'avis non étayés.

1. Définir et se saisir du thème

Force est de constater qu'une mauvaise compréhension de l'incitation est souvent cause de méprises. Bien des copies présentent des questionnements défaillants qui cernent mal la thématique et ses enjeux. Il est pourtant essentiel de définir les termes du sujet (cela permet au candidat d'affiner l'analyse de l'incitation en la confrontant ensuite aux autres documents présentés, évitant un propos littéral, énumératif qui s'en tient le plus souvent à une chronologie supposée du titre ; pour cette session, la lecture est parfois même restée exclusivement formaliste).

Une bonne approche du sujet a su aborder le biomimétisme de façon nuancée. L'analyse a permis de prendre en compte les différents aspects du « vivant » (il était indispensable de s'interroger sur la nature de ce qui peut être une copie biomimétique : formes, matières, propriétés, processus, fonctions). La grande majorité des candidats oublie de questionner les limites du biomimétisme et s'enferme dans un émerveillement « un peu candide » du rôle de la Nature.

Questionner le terme en amont, tout en faisant appel à ses propres connaissances liées aux domaines du design, des arts appliqués, des métiers d'art assure une vision relativement juste et complète de la thématique qui est, de la sorte, envisagée dans toute sa complexité et ainsi de mesurer que «biomorphisme» et «biomimétisme», par exemple, ne pouvaient être inter changés. En effet, des imprécisions quant à la terminologie employée, offrent au correcteur de multiples interprétations. Cet écueil s'applique malheureusement au vocabulaire spécifique et un mauvais usage donne lieu à des interprétations diverses, entraînant parfois des contresens dans les propos posés.

Par ailleurs, la plupart des candidats proposent de multiples références associées au thème, témoignant d'une certaine familiarité avec la question du biomimétisme.

Lorsque la thématique n'est pas bien comprise dans ses enjeux, les champs d'hypothèses flirtent avec le hors sujet. Les candidats doivent donc veiller à ne pas trop s'écarter du thème donné. Aussi, nous avons constaté que l'idée d'Écologie (qui n'est du reste pas nécessairement liée au biomimétisme) a parfois dévié vers des tensions ou engagements politiques qui n'étaient pas au service de la réflexion initiale. Le terme de biomimétisme a donc voyagé entre « nature », « recyclage », « bioclimatique », « biodiversité »... De plus, une posture militante ne peut supplanter la distance critique et souvent les candidats confondent cette dernière avec un jugement, une éco-moralisation de la société qui tient plus d'un regard subjectif et limité que d'un véritable questionnement sociétal face à la thématique, l'avenir et ses enjeux. Certains candidats ont su valoriser les dimensions « écologique » et « éthique » en les évoquant de façon « mesurée » (elles sont alors apparues justifiées et présentées de façon pertinente en lien avec le sujet et non comme un postulat plaqué).

2. Analyser les documents

En tout premier lieu, le jury se permet d'insister sur l'importance de l'analyse et la mise en exergue d'une corrélation entre les documents fournis. De toute évidence, ceux-ci n'ont pas été sélectionnés au hasard par les auteurs et doivent permettre d'extraire des clefs pour aborder la thématique. Or, si les documents soumis à l'analyse n'ont manifestement pas posé de difficultés de compréhension majeures (dans la plupart des cas, leur nature est clairement identifiée ainsi que leurs différents composants, les documents sont replacés dans un contexte sociétal, naturel, culturel, etc.), de nombreux candidats éprouvent encore des difficultés à mener à bien une analyse croisée des documents.

Trop nombreux sont ceux qui se contentent en effet d'analyser les documents de manière successive, voire de les décrire ou simplement les oublier... Cette mise en dialogue des documents est pourtant nécessaire pour avancer et poser un questionnement cohérent en lien avec la thématique. Seule une réelle analyse conjointe des documents, mettant en tension leurs éléments convergents et/ou divergents permet d'en dégager les enjeux et d'engager ensuite un propos pertinent. Certaines copies présentent ainsi des réflexions, qui par manque d'analyse des documents, peinent à trouver une légitimité et sont parfois à la limite du hors sujet.

Le cas particulier de la citation :

L'analyse de la citation a souvent été succincte pour de nombreux candidats, ce qui ne leur a pas permis de saisir tous les enjeux inhérents au thème. Elle a le plus souvent été paraphrasée sans qu'en soient extraites des notions permettant de générer une trame solide en faveur d'une argumentation nourrie, structurée et en corrélation avec les autres documents. Cet extrait d'interview a regrettablement été perçu comme une simple définition, alors qu'elle contenait des pistes, des entrées. Certains l'ont même parfois simplement utilisée en guise d'amorce d'introduction. Dans la plupart des copies, cet élément textuel n'a pas été questionné ou de manière très superficielle, ne permettant pas de faire émerger des axes de réflexion autres que ceux investis par les trois visuels joints. Pour beaucoup « bio » s'est limité à l'idée de nature alors que Janine Benuys faisait clairement allusion au rôle du designer et à sa relation aux autres disciplines dans le contexte d'une création biomimétique. Trop peu de candidats ont questionné le rapport aux sciences appliquées, à la technique et aux nouvelles technologies qui sont pourtant en relations intrinsèques avec ce courant (sous tendus par la citation et son auteur), tout comme celles des rapports entre l'invention et l'innovation.

3. Dégager une problématique

Pour beaucoup de candidats, problématiser reste un exercice difficile. De fausses problématiques (questions fermées) apparaissent régulièrement dans les copies, ou encore des tentatives de problématisation se transforment en une série de questions désarticulées,

sans engagement ni véritable positionnement vis à vis de la thématique (quand certaines copies ne proposent tout simplement pas de problématique, ni d'annonce de plan). Ainsi un trop grand nombre de candidats n'a pas été en capacité d'extraire de leurs analyses de réels questionnements. Beaucoup se sont contentés de constater et de décrire différentes pratiques en lien avec le biomimétisme ou le biomorphisme. Nous souhaitons donc rappeler qu'une mise en tension est primordiale, offrant la possibilité d'aborder le sujet de manière critique et singulière. En son absence, le questionnement se fait souvent dans le 'vide' et consiste en une surenchère qui apporte de la confusion et qui traduit un manque de rigueur et de méthode. La plupart des questionnements restent consensuels, n'apportant aucune réflexion prospective, et campés sur des thématiques déjà traitées et retraitées. Plusieurs questionnements pertinents ont cependant été posés par les candidats : ainsi la mise en tension de notions dialectiques telles que naturel/artificiel, innovation/imitation, comportement/processus s'est révélée assez fertile et pouvait ouvrir vers des approches plus immatérielles, vers l'autonomie (exemples: bétons évolutifs, chaises cicatrisantes, etc.), la programmation (exemple: design génératif), l'automatisation (objets sensibles, intelligences artificielles, etc.). Certains candidats ont également questionné avec pertinence le rôle du designer et sa relation aux autres disciplines dans le contexte d'une création biomimétique, la notion d'efficacité dans une acception relevant de la nature ou du design ou encore ils ont pu engager une réflexion critique sur les conséquences écologiques des pratiques biomimétiques. Les candidats qui ont su définir une problématique pertinente ont, en grande majorité, été en mesure de rédiger un développement efficient, proposant des éléments de réponse aux questions posées et ouvrant sur des pistes de réflexion riche.

4. Dégager un raisonnement pertinent et construit

Le développement d'un raisonnement construit dépend des principes mis en tensions dans l'annonce de la problématique. Les candidats qui ont su définir une problématique pertinente ont été en mesure de rédiger un développement organisé.

Il ne faut pas se contenter d'accumuler des constats et des exemples plus ou moins en relation avec le sujet. L'exercice demande en fait d'explorer des questionnements créatifs qui soient à la fois en relation avec le sujet et avec la personnalité et la pratique du candidat dans les domaines des arts appliqués et des métiers d'arts.

Il est indispensable d'avoir bien identifié et repris les principes qui "font débat" dans la problématique. Ceux-là mêmes baliseront le questionnement et le raisonnement.

La copie structurée visuellement communiquera l'organisation de la pensée du candidat. Sauter des lignes, créer des paragraphes, souligner des titres, guider le lecteur, marquer les transitions, les respirations. Une bonne copie est toujours agréable à lire.

Attention à la tendance à proposer des devoirs chronologiques. La mise en tension de notions dialectiques se révèle souvent fertile. Un propos cohérent est un propos structuré, il faut éviter les digressions et le verbiage. La copie doit être rédigée et ne pas rester sous la forme d'un plan détaillé.

5. Les référents de l'argumentation.

L'approche de références ne doit pas être effectuée sous la forme d'un inventaire de connaissances et sous l'angle formel. Les références peuvent être issues des domaines du design et des métiers d'art, mais également de la littérature, de la philosophie, des sciences, et témoignent de la culture personnelle du candidat. Replacées dans leur contexte sociétal, culturel, choisies dans un souci de singularité, précisément expliquées et contextualisées, elles étayent les différentes parties de l'argumentation.

On peut regretter que trop de candidats se contentent d'énumérer de multiples exemples, trop vagues, sans réellement les investir d'une charge argumentative.

6. La conclusion.

La conclusion, objet d'une synthèse de la critique engagée, doit permettre d'ouvrir sur de nouvelles notions, d'entrevoir d'autres tensions susceptibles d'être fécondes dans le cadre des pratiques de design et de métiers d'arts. Cela peut être l'occasion d'avancer les nuances personnelles d'une approche singulière.

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Définition de l'épreuve

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes. Coefficient 2.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes des lycées et des classes post baccalauréat. Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Observations, constats et conseils du jury :

1. Enjeux et modalités de l'épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle invite le candidat à occuper pleinement sa position de futur enseignant dans le cadre fourni par l'épreuve. En effet, c'est l'occasion pour lui de valoriser sa capacité à appréhender la complexité de l'acte, de se projeter en tant qu'enseignant investi dans la progression de ses élèves au moyen de dispositifs adaptés et de l'utilisation des outils et ressources mis à sa disposition (éléments du sujet, espace de la salle, tableau ou paperboard...).

La vocation première du concours du CAPET Arts Appliqués, option Design, est de recruter des professeurs destinés à intégrer les équipes enseignantes au sein de la filière Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués (STD2A et éventuellement formations post bac). Celle de l'option Métiers d'Art concerne les enseignants destinés à dispenser l'enseignement professionnel et technologique dans la filière Diplôme des Métiers d'Art (DMA).

Un sujet composé d'un corpus de trois à quatre documents de natures diverses (images, textes, extraits d'ouvrages...) accompagnés d'un thème d'investigation est fourni au candidat. Il dispose de 5 heures pour mener à bien son analyse et la construction de sa séquence au regard d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe imposé : 4 heures dédiées à l'investigation et une heure dédiée à la préparation de l'exposé.

Durant la première partie de l'épreuve, le candidat utilise les formats papier fournis par le centre d'examen afin de mener à bien son investigation. Une partie des documents produits pour la prestation orale doit être un outil de communication servant la mise en situation professionnelle. Ils sont un enrichissement de la soutenance orale, en contrepoint du tableau (équipé en feutres et craies) également à la disposition du candidat, pour rendre lisible sa

démarche aux membres du jury. Il est judicieux de faire appel aux ressources en présence (en tant que futur enseignant) pour servir au mieux son propos durant l'oral. L'accès à internet n'est pas autorisé durant la préparation de l'épreuve. Pour parer à leur insuffisance éventuelle, le candidat veille à apporter les éléments de fixation nécessaires : aimants, patafix, scotch

Durant la soutenance orale: 30 minutes d'exposé, puis 30 minutes d'échange avec le jury, il appartient au candidat de présenter le sujet qui lui a été soumis - documents et thème d'investigation – et de présenter un dispositif pédagogique d'une séquence articulée à son analyse pour un niveau de classe imposé.

Analyser

Un thème est proposé à l'étude et doit être analysé au regard des documents. L'analyse de ces derniers doit être menée de manière croisée, dans une logique de confrontation. Il s'agit de faire émerger les questionnements, principes et enjeux sous-tendus par les documents et le thème d'investigation imposés. Il s'agit de mettre en relation les documents pour étudier le thème d'investigation proposé et l'amener vers des enjeux propres au Design et aux Métiers d'Art.

Dans cette optique, il est essentiel de replacer ces documents dans leurs contextes de création: perspectives historiques, techniques, socio-culturelles, etc. Les références convoquées dans l'analyse doivent être expliquées et servir l'argumentation, ne pas s'arrêter aux seules citations et évocations comme « ce document me fait penser à » ... sans autres développements. Pour attester d'une solide culture générale; le candidat est invité à convoquer des références issue de sa culture personnelle. Elles doivent être ouvertes à d'autres domaines qu'au seul champ du Design et des Métiers d'Arts : cinéma, littérature, arts vivants, musique, sciences, sciences humaines, philosophie, etc.

Les analyses pour les notes médianes attribuées étaient dans l'ensemble efficaces.

Néanmoins, le jury a regretté qu'elles n'aient pas été plus souvent suivies d'une articulation plus productive avec la séquence pédagogique proposée. Le jury incite les candidats à s'engager dans les lectures des documents, à interroger les enjeux de société et à dépasser les notions communes qui peuvent être extraites des documents, et dont le statut devrait être identifié ou questionné. Le corpus doit être mis en perspective dans le thème du sujet, fait que certains candidats semblent ignorer. Enfin, ces éléments d'analyse doivent fonder le socle de la projection pédagogique. Ainsi, certains candidats performants mènent dès cette première phase d'analyse un aller-retour entre les axes mis en évidence et l'exploitation pédagogique possible dans une logique dynamique, ce qui est un point très positif.

Il convient de bien noter que la thématique et les documents donnés ne sont pas destinés à être des supports de cours pour la séquence pédagogique.

Problématiser

L'analyse comparée doit permettre de proposer une problématique spécifique au Design et aux Métiers d'Art. Le jury rappelle que le thème d'investigation et l'objectif imposés ne peuvent être considérés comme des problématiques. Le candidat doit identifier des enjeux forts dans le champ du Design et des Métiers d'Art, desquels découlera un questionnement. Ce questionnement porte sur la nature des relations entre les problèmes identifiés. Il relève de la question du « pourquoi », celle du « comment » lui étant subordonnée.

Le candidat peut identifier plusieurs questionnements et en déduire une problématique, en veillant à sa formulation synthétique. Cette problématique engagera à la fois une démarche de projet et une réflexion pédagogique. Le jury note que les candidats qui réussissent relient régulièrement la séquence proposée et les dispositifs évoqués à leur problématique en mettant en relief les enjeux du métier de designer et son rôle.

Après l'avoir observé chez nombre de candidats, tout comme dans la session précédente, le jury souligne qu'il est maladroit de plaquer à un thème d'investigation une séquence conçue auparavant, au risque que celle-ci apparaisse artificiellement reliée. De même, le jury met en garde les candidats tentés de proposer une séquence dans leur domaine de compétence ramenant les documents soumis et leur analyse au seul rôle de déclencheur ou d'alibi. Le futur enseignant doit faire preuve de mobilité dans la réflexion. Les meilleurs candidats tiennent compte de la nécessité d'introduire ou de déclencher un processus créatif en début et au cours des séquences pédagogiques proposées. De nombreuses problématiques sont possibles autour d'un même thème. Dès lors, il appartient au candidat de convoquer sa culture et sa pratique du design pour étayer sa proposition et l'incarner, mais aussi de choisir stratégiquement une question appelant, par la suite, des enjeux pédagogiques qui guideront la construction de la séquence.

2. Construction d'une séquence

Objectif(s) pédagogique(s)

Au corpus du sujet succède un objectif pédagogique imposé :

Option Design : « engager une pratique expérimentale du design » en classe de première STD2A.

Option Métiers d'Art : « Engager une pratique expérimentale de métier d'art » en classe de première année DMA.

Il est attendu du candidat qu'il crée une séquence originale durant le temps de préparation, qui ne soit pas une redite, une ré exploitation de celle de son dossier. On attend de la part d'un futur enseignant une réactivité au sujet imposé de cette épreuve.

Le jury a pu observer parfois une méconnaissance des pôles d'enseignement et des domaines en arts appliqués et en métiers d'art. Le jury préconise la lecture complète des référentiels de formations STD2A, y compris celui de l'enseignement d'exploration en

seconde, ou de DMA, lectures incluant les matières générales afin de fonder et crédibiliser la transversalité de la séquence qui sera proposée.

Les bons candidats ont su définir et s'approprier l'objectif pédagogique donné : engager une pratique expérimentale du design ou de métier d'art.

À l'inverse, l'objectif d'orienter vers une approche expérimentale est souvent pris de manière anecdotique et les séquences proposées relèvent trop souvent de la mise en action des élèves sans visée concrète de la transmission d'une approche de la démarche de projet. La stimulation de la créativité se confond trop souvent avec un dispositif récréatif, sans enjeu, sans problème à résoudre. Le jury a pu observer, parfois, une mauvaise interprétation des intitulés du référentiel du bac STD2A, et une non différenciation des spécificités de la Pratique en Arts Visuels et de la Démarche Créative. L'expérimentation a sa place dans les deux disciplines avec des objectifs différents. En Démarche Créative l'expérimentation est une étape incontournable et non une fin en soi, comme elle peut l'être dans la Pratique en Arts Visuels, elle permet à l'élève de déduire des notions, de mettre à distance, de valider ou non des choix dans une démarche de projet quand la Pratique en Arts Visuels permet à l'élève d'acquérir les moyens techniques, plastiques et conceptuels d'un questionnement à la fois intellectuel et sensible.

Les bons oraux sont ceux qui ont mis en œuvre des outils pédagogiques créatifs, adaptés et ciblés. Le candidat ne peut laisser l'élève dans une pleine autonomie, mais doit fournir les outils et les moyens méthodologiques, pratiques, matériels et techniques. Rappelons que la lecture du "Pôle Outils et Méthodes" du référentiel STD2A sera tout à fait éclairante. L'intuition, la créativité, la surprise sont essentielles, mais il faut penser le cadre pédagogique permettant d'exploiter ces énergies créatives dans la construction d'une culture du projet. Pour cela les objectifs spécifiques doivent être clairement énoncés pour permettre une progression construite. Au final le candidat doit se positionner en tant que futur enseignant et ne pas oublier la place de l'élève au cœur du dispositif. Il est nécessaire pour le candidat de déterminer la place des élèves et la nature de son accompagnement pédagogique. Certains candidats concèdent une méconnaissance du public concerné : prérequis, niveau d'autonomie, effectifs des classes ou des groupes.

Transfert pédagogique

À partir de ses éléments d'analyse et de la formulation de sa problématique, le candidat doit développer une séquence pédagogique en opérant un transfert des questionnements dégagés. C'est le cœur de la mise en situation professionnelle. En fonction du niveau de la classe imposée, une même question ne donnera pas lieu aux mêmes développements pédagogiques. Il faut donc adapter avec justesse l'ambition des séquences et travailler avec précision les modalités de transmission du dispositif et de son évaluation. Cela implique :

- la connaissance des prérequis des élèves en fonction du niveau imposé (socle commun de compétences et de connaissances acquis à l'issue du collège, enseignement d'exploration CCD, cycle terminal STD2A, cycle DMA).
- la connaissance et la compréhension du référentiel (dénomination des pôles du programme, volumes horaires, temps forts et objectifs de la formation). Attention, la présentation orale du référentiel à la manière d'une récitation, sans articulation à une pratique pédagogique, n'est pas recevable et n'a aucun intérêt. Il s'agit de se l'approprier et de le réinvestir. Il ne faut pas confondre compétences visées et objectifs spécifiques (ceux-ci doivent être formulés par l'enseignant, en accord avec le scénario proposé et la problématique annoncée). Un manque de maîtrise de la terminologie ainsi qu'une confusion entre objectifs pédagogiques et objectifs opérationnels sont préjudiciables. Cette épreuve est une étape du concours qui permet vraiment au candidat de faire la preuve de sa créativité en tant que futur pédagogue à travers les dispositifs envisagés tout en restant cohérent quant aux objectifs à mener. Une séquence pédagogique repose sur des enseignements transversaux. C'est l'articulation des différentes étapes d'apprentissages de différentes natures. Le jury a pu constater que les séquences, parfois ambitieuses par l'ampleur de la problématique se concrétisaient trop souvent dans des séances cloisonnées reposant sur des exercices parfois simples dans lesquels les candidats semblent trouver une base rassurante pour leur démonstration mais qui, au final, ne servent pas leurs visées

Les candidats doivent intégrer les phases opératoires de leurs dispositifs – ceci peut concerner en cohérence avec leur dispositif les horaires, lieux, espaces, supports, formats, nombres de séances - et toujours mettre en perspective les objectifs principaux qu'ils ont fixés. Les apports transmis aux élèves ne se cantonnent pas à un domaine de design mais peuvent être de toute nature en veillant à ne pas modéliser leurs réponses. Le jury tient à rappeler que les objectifs pédagogiques doivent être clairement présentés lors de l'exposé oral. Le candidat présente également la demande qui est faite à l'élève, ce que celui-ci peut ou doit produire, les consignes qui lui sont données et les moyens mis en œuvre pour l'aider à atteindre les objectifs fixés. Des techniques traditionnelles aux outils numériques, toute la palette est exploitable à condition d'être en adéquation avec l'objectif de la séquence. Le candidat doit être en mesure de formuler l'énoncé précis qu'il ferait aux élèves et aussi clairement la manière dont il pense impulser les activités menées en classe. Les candidats ne doivent pas hésiter à donner un contexte précis, stimulant et créatif ainsi que la finalité de la séquence. Toute la difficulté de l'épreuve réside dans la projection contextualisée d'une action pédagogique. Cela exige d'être capable d'exposer sa pensée, sa réflexion et d'en tracer les perspectives dans une proposition didactique.

Évaluation

pédagogiques.

L'évaluation est formulée en fonction des objectifs définis. Elle permet aux élèves de comprendre les attentes précises de la demande. L'évaluation doit pouvoir être envisagée dans toutes ses dimensions, diagnostique, formative, sommative, etc. C'est un outil qui aide l'élève à visualiser sa progression. En considérant ainsi l'évaluation, les candidats permettront au jury de percevoir que les enjeux de la demande émergent bien dans la définition de ses critères. Le candidat doit les rédiger en évitant la reprise directe de formulations issues du référentiel. Il est préférable de présenter les critères d'évaluation simultanément aux objectifs visés, et d'avoir des critères peu nombreux mais pertinents, clairement articulés aux objectifs.

3. La prestation orale et l'échange avec le jury

Utilisation à bon escient des outils et des supports

Le jury a apprécié les supports, souvent pertinents. Visuels réalisés sur les supports papier A3 mis à disposition des candidats lors de la préparation et qui présentent la démarche ou la séquence du candidat. Les candidats ne doivent pas hésiter à investir le tableau mis en salle à leur disposition, et qui a été employé de façon inégale lors de cette session. Le candidat doit trouver un juste équilibre entre affichage et prestation orale. Ceux qui l'ont exploité sciemment lors de leur prestation orale ont su dynamiser celle-ci efficacement. Les supports de présentation à la prestation orale ne doivent pas prendre la forme des planches de l'épreuve d'investigation méthodique en design. Il faut différencier ce qui est une aide à la préparation de l'oral, de ce qui est un outil de communication pédagogique. Il faut prendre en compte la situation spatiale entre le tableau, le candidat et le jury, afin de favoriser la meilleure lisibilité possible des informations proposées par le candidat.

Prestation orale

Le jury remarque, pour cette session, un vocabulaire et une terminologie spécifiques au design et aux métiers d'art bien maitrisés et précis dans l'ensemble.

Cet oral met les candidats en situation d'enseignants et leur permet de démontrer leur capacité à capter l'attention, à s'exprimer avec aisance, clarté et dynamisme. Les candidats qui savent capter l'attention sont ceux qui engagent une posture ouverte, une distance maitrisée avec le jury, ni rigide, ni familière, mais en tout cas, laissant entrevoir des qualités humaines. Le caractère particulier de l'épreuve exige donc une éthique de la posture, une attitude adaptée aux enjeux de la mission.

Dans cette épreuve le jury vérifie l'aptitude et la volonté du candidat à s'engager en tant que pédagogue. Il est donc nécessaire qu'il fasse preuve d'écoute et de recul critique, qu'il sache remettre en question, reconstruire et remodeler ses propositions en fonction des incitations du jury. Le futur enseignant doit adopter une posture intellectuelle ouverte permettant à ses futurs élèves de forger leur propre regard et leurs convictions sur les enjeux du design ou

des métiers d'art. L'attitude de certains candidats n'est pas conforme au projet du professorat : trop assurés, ils n'acceptent pas la remise en cause des propositions et freinent le dialogue. Inversement, les personnes qui d'entrée se dévalorisent ne permettent pas au jury d'adhérer a minima à leur projet. Le discours du candidat autocentré est une suite de consignes, d'exercices enfermant l'élève dans la réalisation d'activités. La possibilité de construire une démarche de conception et les processus créatifs sont alors ignorés. L'oral est un exercice vivant où le doute positif peut avoir sa place tout comme la distance critique vis à vis de son exposé. Pour réaliser une prestation de qualité le candidat doit témoigner:

- -d'une bonne gestion du temps imparti de l'épreuve,
- -de sa sensibilité et du regard qu'il porte sur les démarches de conception et les productions de design et des métiers d'art ancrées dans l'actualité,
- -de l'articulation problématique de design/problématique pédagogique,
- -d'une réappropriation de ses connaissances, savoirs, savoir-faire, méthode dans le cadre d'une situation pédagogique.

Les candidats qui annoncent leur plan et qui concluent leur propos valorisent la structuration de leur oral. Cette construction est un révélateur de l'articulation nécessaire de l'ensemble des enjeux de cette épreuve et des qualités attendues d'un futur pédagogue.

4. Remarques spécifiques du jury pour l'option métiers d'art

Remarques générales

Le jury a constaté un bon niveau général avec un vrai positionnement en tant que professeur d'atelier, prenant en compte la transversalité disciplinaire. Le candidat au CAPET métiers d'art concourt à un poste de professeur d'atelier dans le domaine professionnel de spécialité. Il se doit donc de connaître le référentiel du DMA concerné, mais au-delà de sa seule matière. Cette épreuve ne requiert en effet pas seulement des compétences de spécialiste. Elle nécessite une aptitude à penser le projet en équipe pluridisciplinaire ; ceci exige une ouverture d'esprit et un regard renouvelé, transversal et contemporain sur sa spécialité. En conséquence, le jury attend du candidat une posture créative et mobile qui ne peut pas se limiter à la seule démonstration de savoir-faire.

Analyse du sujet et problématique qui en découle

Comme tous les autres admissibles au CAPET d'Arts Appliqués, le candidat à l'option métiers d'art reçoit, dans le cadre de cette épreuve orale d'admission, un sujet composé de documents iconographiques accompagnés d'une thématique, d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe donné. Tout comme lors de la cession précédente, au moins l'un des documents inclus dans le corpus proposait la mise en œuvre de process artisanaux. Ce choix avait pour objectif de convoquer des connaissances orientées métiers d'art et de

solliciter des savoir-faire, même si les documents ne concernaient pas directement le domaine de spécialité du candidat. En effet, le jury attend des postulants métiers d'art la capacité à réinvestir un regard technique et une sensibilité aux procédés de fabrication. Il est bien sûr possible d'émettre des hypothèses, de supposer des process et des effets qui conduiront logiquement à la formulation d'une problématique, ramenée cette fois dans la spécialité du candidat. Nous rappelons ici qu'une analyse croisée des documents est indispensable et que le futur professeur de métiers d'art ne peut pas en faire l'économie. Les meilleures prestations, que le jury a eu grand plaisir à entendre, sont celles qui ont su interroger le thème, définir la notion proposée et l'ouvrir à des questionnements pour en faire le support même de la séquence. Ces candidats ont été remarqués par leurs postures singulières, s'interrogeant sur leur place en tant qu'enseignant vis à vis des métiers d'arts et du design en général mais encore sur leur rôle au sein d'une équipe pédagogique. Comme l'ont précisé les rapports de jury précédents, la problématique proposée à l'issue de l'analyse doit découler de l'analyse, sans quoi l'effet de placage arbitraire d'une séquence est quasiment inévitable. L'origine de la situation d'enseignement proposée se trouve bien dans la confrontation des documents, confrontation de laquelle doit émerger une problématique qui sera le cœur des apprentissages recherchés.

La séquence

Le jury a constaté sur ce point un certain nombre de points positifs. Dans l'ensemble, les candidats connaissent bien le référentiel de leur spécialité. Ils organisent, prennent en compte les situations de stage, etc. et structurent avec pertinence l'enchaînement des séquences. Des capacités à gérer l'atelier, les dispositifs pédagogiques choisis, le rôle de chacun, y compris celui de l'élève, sont pris en compte. Certains candidats prennent véritablement en compte la transversalité, comprise, assimilée et intégrée à la démarche de projet. Ils ont convaincu le jury de leur capacité à travailler en équipe et à concevoir un projet dans lequel la collaboration est pensée comme impérative. Dans tous les cas, les savoirfaire techniques sont au cœur du projet d'enseignement présenté. De l'exigence est montrée et les candidats sont présents dans leur rôle de pédagogue. Mais, s'il est fondamental d'avoir des connaissances techniques solides, il est tout aussi fondamental de mettre en œuvre une démarche de projet.

Pertinence à justifier ses choix et entretien avec le jury

L'entretien a souvent révélé des candidats ouverts et disponibles, aptes à se remettre en question, à reconsidérer une partie de leur séquence, ce qui est très encourageant. Globalement, les échanges ont été constructifs et le jury a su apprécier les candidats capables de prendre du recul. Dans l'ensemble les candidats ont fait preuve d'une solide culture générale. On reconnaît enfin une justesse d'expression, des capacités à utiliser un vocabulaire spécifique et des techniques adaptées. Savoir analyser, avoir du recul, situer sa

spécialité dans le monde artistique et l'ouvrir aux créations contemporaines sont des qualités attendues du futur professeur d'atelier. Le présent rapport se propose avant tout de guider les futurs candidats dans la préparation à l'épreuve de Mise en situation professionnelle, rappelons que la lecture patiente et réfléchie des rapports de jurys est indispensable à la compréhension des enjeux d'un concours.

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Définition de l'épreuve :

Durée: une heure, coefficient 2.

L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes). Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée. L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Préambule

Globalement, le jury a constaté que les nombreuses notions développées ont démontré un ancrage des candidats dans l'actualité et ont témoigné de l'évolution du design et des métiers d'art. La classe, mise en perspective, a souvent été perçue comme un ensemble d'individus distincts et singuliers, considérés dans la diversité des possibles de leurs parcours futurs.

La grande maturité de certains candidats a été remarquable, elle s'est exprimée dans la conscience de la responsabilité de la fonction d'enseignant et d'un grand respect pour les élèves. Certains candidats approchent même finement les mutations du métier qui s'opèrent, notamment dans la redéfinition du rôle de l'enseignant.

Le jury a pu noter que les candidats avaient bien pris en compte les remarques et conseils issus du rapport de la session 2016.

Les meilleurs dossiers et prestations orales ont permis de mettre en valeur des objectifs et demandes clairs et compréhensibles, envisagés à la fois du point de vue de l'enseignant et du point de vue de l'élève. La réflexion a été menée, dans ces cas, autant sur les niveaux et les prérequis que sur les moyens de l'évaluation.

Les jurys ont apprécié la réflexion qui a pu être développée par certains candidats quant à une évolution possible de leur dossier entre le rendu et l'oral, ceci en changeant parfois la structure ou en partant de points pouvant être améliorés.

I Le dossier

1. La forme du dossier

Dans l'ensemble, la qualité de communication visuelle des dossiers a été meilleure que les années précédentes. Le jury attend effectivement d'un futur enseignant en arts appliqués un objet de communication hiérarchisé, cohérent et d'une lisibilité immédiate. Le candidat doit proposer un objet éditorial de qualité, que ce soit dans le choix du format (le format A3 est à éviter), de la reliure, des illustrations et d'une ligne graphique assumée. Un parti pris de présentation renseigne déjà beaucoup sur l'engagement personnel du candidat. Le jury rappelle cependant que densité n'est pas synonyme d'efficacité et conseille de ne pas excéder 40 pages (documentation comprise).

Il est important de pouvoir démontrer des capacités d'analyse et de construction autant par l'écrit, le dessin, le schéma, le tableau. Un dossier maitrisant les diverses formes de communication visuelle est bien plus lisible. Il est essentiel de penser le statut des images qui viennent compléter ou illustrer le propos. Pouvant être de divers ordres (technique, d'usage, de contextualisation) ces visuels doivent dépasser l'aspect illustratif pouvant parfois paraître trop anecdotique.

2. le contenu du dossier

· La thématique :

De nombreuses notions développées (ou questions soulevées) ont gravité cette année autour du décloisonnement, du collectif, du rassemblement, du lien social. Cela dénote un ancrage dans l'actualité sociale (et des arts appliqués) ainsi qu'une mise en perspective dans la classe qui est perçue comme un ensemble d'individus distincts et singuliers et dans la conscience de la diversité très ouverte de leur parcours futur.

La thématique générale du dossier doit dépasser les évidences pour produire une vision fine et personnelle des enjeux contemporains du design et des métiers d'arts. Pour les meilleurs dossiers, les thématiques étaient riches et ouvertes, argumentées, usant d'un vocabulaire très précis, diversifié et proposant des références contemporaines de natures différentes : textuelle, philosophique, art visuel, design.

Ces dossiers ont démontré la présence permanente d'une posture pédagogique, appuyée sur le questionnement de la thématique et affirmant l'effet de fil conducteur du début à la fin.

Les meilleurs candidats ont ainsi proposé une analyse distanciée de leur pratique. Quittant la posture du créateur pour revêtir celle de l'enseignant, ce parti pris leur a permis d'articuler des applications pédagogiques pertinentes et crédibles pour les niveaux d'enseignement envisagés.

Pour l'utilisation de documents le droit de la propriété intellectuelle doit être respecté, les sources des documents cités (textes, photos, schémas) doivent être précisées.

• Équilibrer les 2 parties :

Concernant le contenu, le jury déplore parfois une première partie trop longue et très dense, proche du verbiage et qui ne met pas toujours suffisamment en lumière, de manière synthétique, la thématique, le projet, ainsi que leurs enjeux.

Il est important que le candidat démontre des qualités de synthèse afin de rendre perceptible un fil conducteur depuis la situation de conception proposée en début de dossier, jusque dans l'exploitation pédagogique.

La partie démontrant une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle doit être équilibrée avec la partie portant sur les propositions pédagogiques.

Le passage de l'une à l'autre doit être effectué par une articulation claire, allant à l'essentiel.

3. La problématisation / articulation

La phase de problématisation permettant d'articuler l'analyse à la phase de propositions pédagogiques est essentielle. Elle permet de faire la synthèse des éléments clefs de la partie professionnelle, légitimant un questionnement et une prise de hauteur sur le projet pour arriver à des séquences pédagogiques. Cette synthèse, pouvant être nourrie d'enjeux contemporains du design, permet de démontrer que les candidats possèdent une vision actuelle et globale de la discipline qu'ils vont enseigner.

Au delà de l'actualité des notions abordées, cette phase permet également de démontrer la capacité du candidat à se positionner en tant que pédagogue vis-à-vis de sa pratique des champs du design. Il est nécessaire de prendre du recul et de bien cerner les éléments susceptibles d'être porteurs de sens et de pertinence en vue d'une exploitation au travers d'exercices pédagogiques. En effet, le jury n'attend en aucun cas un copier-coller d'une pratique professionnelle vers un exercice à mener avec une classe.

Le candidat doit veiller à ce que la problématique du dossier puisse ouvrir sur des champs pédagogiques riches, couvrant différents domaines du design et non pas réduite à des exercices issus uniquement de sa pratique.

4. Les propositions pédagogiques

Savoir se mettre à la place des élèves.

Le jury a pu noter que les besoins des élèves, ainsi que ceux d'une classe ne sont pas toujours suffisamment pris en compte par les candidats. Il est essentiel que ceux-ci puissent se projeter dans le métier d'enseignant en envisageant le point de vue de l'élève quant aux exercices proposés. Il serait pertinent de démontrer comment les élèves peuvent s'approprier les contenus, ceci dans un souci de prise en compte de l'hétérogénéité d'une classe et de l'individualité des élèves.

Les candidats ont pu démontrer un usage récurrent des travaux de groupes. Nous tenons à rappeler que ce dispositif pédagogique reste à justifier en prenant en compte les compétences qu'il apportera à chacun. Le travail de groupe ne doit pas rester à l'état de proposition par défaut, partant du postulat qu'il s'agit d'une forme innovante de projet. Il est important à ce niveau de pouvoir prendre en compte l'élève dans sa progression personnelle et ainsi de pouvoir justifier et argumenter l'application pédagogique proposée.

L'interdisciplinarité.

Le jury a pu noter l'effort fait par la plupart des candidats dans la proposition de séquences diversifiées et interdisciplinaires. Il faut que le croisement des disciplines soit envisagé pour sa pertinence et non pas forcé pour arriver à une certaine quantité de propositions. La difficulté réside bien sûr dans le fait que les thématiques ou propositions de travail restent pertinentes et riches au sein de chaque cours, et que le futur enseignant n'en vienne pas à déléguer

certains de ses enseignements à ses collègues dans le seul but de s'en affranchir. Le candidat doit bien démontrer en quoi chaque matière peut enrichir l'autre et comment le travail d'équipe peut se construire en termes d'apports complémentaires. Ce sans oublier de placer l'élève au centre de ce dispositif tout en montrant comment il y trouvera du sens. L'interdisciplinarité est donc un dispositif pédagogique conseillé sur certains moments de l'année mais en aucun cas obligatoire pour chaque séquence proposée.

Envisager les séquences comme une progression.

Il est attendu des candidats qu'ils soient capables d'envisager leurs séquences ou dispositifs pédagogiques dans une progression qui prend appui sur le cursus scolaire de l'enseignement d'exploration Culture et Création Design et en bac STD2A; DMA pour l'option Métiers d'Art. Les pistes proposées doivent alors partir des besoins d'une classe (d'un groupe, d'un niveau) et non pas d'une thématique se résumant à une activité séquencée dans le temps. Il serait pertinent de montrer en quoi la proposition pédagogique viendra enrichir les compétences des élèves ou solutionner un manque à un moment précis de l'année, tout en prenant appui sur des moments forts du cursus (niveau, rentrée, orientation, portes ouvertes, projet pluridisciplinaire de 75h, projet professionnel...)

• Programme, contextes et conditions d'exercice.

Les candidats sont généralement au fait des attendus pédagogiques et pour la plupart ont ouvert leurs dispositifs aux environnements extérieurs potentiels en tant que point de départ à expérimenter ou à analyser pour un déploiement créatif.

Si le référentiel sert souvent d'appui, il est cependant peu questionné dans la mise en place des séquences. Le rôle et les missions d'un futur enseignant ne sont pas suffisamment abordés, or cela permettrait de faire une bascule intéressante entre des profils de praticiens, designers, étudiants qui pourraient démontrer ce qu'ils perçoivent de ce métier et ce qu'ils désirent y apporter. L'engagement dans l'entretien se limite trop souvent à la présentation d'un projet thématisé aboutissant à des séquences pédagogiques sans réelle réflexion sur ce que la pratique du projet a pu apporter comme compétences et questionnements en vue d'une accession au métier d'enseignant.

5. L'évaluation

Ce paragraphe reprend les conseils du rapport de 2015 : les critères d'évaluation des séquences peuvent être déterminés de façon inductive (en regard des objectifs pédagogiques posés) ou de façon déductive (à la lumière de la demande posée, de sa faisabilité, du cahier des contraintes proposé aux élèves), et formulés en fonction des champs spécifiques abordés. Les critères spécifiques d'évaluation du Projet de 75 heures ne

doivent pas être employés de façon systématique pour tous les apprentissages de Seconde, Première et de Terminale.

On trouvera dans les référentiels, dans la littérature sur le sujet, les guides, nombreux, publiés notamment sur Éduscol bien des notions et modalités d'adaptation des évaluations aux acquisitions et compétences visées, au public d'élèves concerné, aux situations pédagogiques.

II L'oral

L'épreuve d'entretien à partir d'un dossier est constituée de deux temps forts dans la rencontre avec le jury. Une demie heure est allouée à la présentation du dossier et la demie heure suivante permet un échange avec le jury.

Cette année, le jury fut ravi de l'excellence du niveau des candidats. Dans la très grande majorité des cas, ils connaissent et maîtrisent les attendus de l'épreuve, les enjeux de l'enseignement, ainsi que le ou les référentiels liés au design et métiers d'art. En outre, les candidats utilisent un vocabulaire et une terminologie appropriés pour argumenter leurs propos.

1. La forme de l'oral

Les candidats disposent de 30 minutes pour présenter leur ancrage professionnel en lien avec les propositions pédagogiques. Le jury encourage les candidats à répartir leur temps de parole de manière équilibrée entre l'approche professionnelle et pédagogique en veillant à mettre en relief la problématique. Cette dernière fonctionne comme une phase de transition qui fait sens et qui permet l'articulation les deux parties.

Pour dynamiser leurs démonstrations, les candidats sont invités à utiliser les outils qui sont à leur disposition dans les salles. Le tableau peut ainsi servir de support pour matérialiser une démonstration pédagogique à l'aide de croquis, schémas et/ou annotations textuelles. La démarche a été prisée dès lors que le tableau a été utilisé pour clarifier un propos et non pour reproduire une partie du dossier.

S'ils le souhaitent, et à condition que cela ne perturbe pas l'oral, les candidats peuvent apporter leur ordinateur personnel afin de s'appuyer sur des éléments visuels qui guideront le discours. Il ne s'agit en aucun cas de faire des copier-coller du dossier, mais bien de repenser et hiérarchiser ces éléments iconographiques pour éclaircir et recadrer les séquences

pédagogiques. Il est rappelé qu'aucune pièce annexe (maquette, prototype, etc...) n'est autorisée lors de la présentation orale.

Cette épreuve vise la mise en évidence de qualités de pédagogue. Il est tout aussi important que dans le rédactionnel de respecter l'équilibre dans la présentation des parties professionnelle et pédagogique. Le jury a apprécié les prestations alliant une clarté d'expression à un discours structuré et soutenu par un choix de vocabulaire précis issu du champ du design, des métiers d'art et de la pédagogie. Il faut ainsi mettre en garde les candidats qui abuseraient d'un verbiage ou de glissements sémantiques inappropriés. Enfin, le sens de la nuance ainsi que le recul critique sont deux facteurs essentiels à mettre en lumière durant l'épreuve.

2. Qualités et contenus de l'oral

Les attendus spécifiques dans la forme du dossier ayant été spécifiés précédemment, il nous paraît maintenant important de préciser les éléments relatifs au contenu de l'oral. L'épreuve doit ainsi permettre au candidat d'éclairer, de préciser voir d'approfondir certaines hypothèses issues des séquences pédagogiques. Une élocution fluide et intelligible alliée à une générosité du propos est attendue. Le jury apprécie particulièrement les candidats à la posture dynamique, ouverts au dialogue, qui présentent la finesse d'esprit d'anticiper les questions et qui sont dans l'acceptation argumentée et maîtrisée de révision de certains postulats. Le recul critique permet alors d'affiner les propositions du dossier.

Bien évidemment les connaissances liées à la pédagogie seront abordées :

Les candidats doivent adapter leur séquence pédagogique à un niveau spécifique. Ils doivent ainsi estimer les prérequis nécessaires aux élèves pour commencer la séquence et ancrer celle-ci dans une progression pédagogique plus globale afin de rendre compte du champ des compétences visé.

Ancrer les situations pédagogiques envisagées dans un contexte crédible reste complexe pour les candidats, tant sur le plan chronologique (enchainement des séances, temps imparti aux différentes activités et apprentissage) que spatial (appropriation de l'espace où prend place l'activité pédagogique). Les propositions les plus intéressantes sont celles qui ont su associer une audace dans les dispositifs mis en place et une forme de réalisme dans les moyens matériels mis en œuvre.

L'évaluation n'est envisagée, par les candidats, que de manière très vague se limitant à un aperçu de quelques critères peu définis. Or, cette phase est un temps essentiel qui doit être

traité avec rigueur et qui sera rediscuté avec le jury. La plupart des candidats appréhendent l'évaluation comme une conclusion, le point final d'une progression pédagogique. Il est important de pouvoir l'envisager à différents temps de la séquence, elle permet ainsi une remédiation, la relance du travail et la progression réflexive de l'élève, elle aide à la remise en question. Les candidats les plus brillants sont ceux qui ont pensé et libellé les phases et les supports d'évaluation de manière très détaillée et pertinente au regard des objectifs. On ne peut que recommander aux candidats de se pencher dans leur préparation au concours sur les différents modes d'évaluation et leur articulation appropriée à la situation pédagogique choisie.

Peu de candidats envisagent un prolongement de la séquence proposée. Pourtant, la capacité à ouvrir la séquence sur d'autres questionnements fait partie des compétences attendues de tout enseignant en arts appliqués. Celui-ci doit en effet être capable d'aider l'élève à contextualiser sa démarche et donc à repérer des articulations et des prolongements possibles vers d'autres champs d'investigation.

3. L'échange avec le jury

Dans cette partie de l'épreuve, le jury évalue les dispositions du candidat à l'écoute et au dialogue, sa mobilité intellectuelle, attend habileté et vivacité d'esprit. Le candidat doit donc être à l'écoute des questions du jury et ne doit pas craindre de remettre en question ses propositions de séquences pédagogiques. L'équilibre doit être trouvé entre l'affirmation du discours et la distance critique.

Les meilleures prestations ont été celles durant lesquelles les candidats n'ont pas dévalorisé leurs propositions mais ont entendu qu'elles pouvaient être perfectibles, ils ont alors montré une attitude ouverte et constructive en tentant de trouver de nouvelles solutions lors de l'oral pour améliorer leurs postulats et ouvrir de nouvelles pistes d'investigations. Certains candidats ayant, par exemple, envisagé un pilotage de séquence très directif, une ouverture à l'échange a cependant révélé leur capacité à assouplir et à ajuster en temps réel le dispositif initialement proposé.

Le jury a apprécié les candidats qui ont témoigné d'une prise de recul entre le moment de rendu du dossier et l'oral en se plaçant dans une posture de développement et d'approfondissement des pistes pédagogiques envisagées dans le dossier.

4. Observations complémentaires :

Comme lors de la session précédente, le jury relève une hétérogénéité des profils selon que leur candidature est successive à une formation en ESPE, une formation académique, un stage et qu'ils sont donc sinon aguerris aux arcanes de l'éducation nationale, au moins

informés et ont posé les éléments d'une vraie réflexion sur la discipline et son enseignement ; ou bien qu'ils n'ont aucune connaissance des programmes, des méthodologies d'enseignement. Ces derniers profils sont invités à fréquenter quelques textes fondamentaux et notamment le référentiel et notes d'accompagnement du BAC STD2A et pourront enrichir valablement leur compréhension des enjeux en visitant les Portes Ouvertes des établissements dispensant la formation STD2A et les formations supérieures des domaines Design et Métiers d'Art.

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

Concours: EDE CAPET EXTERNE

Section / option : 6502E ARTS APPLIQUES : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 21

Nombre de candidats inscrits : 319

Nombre de candidats non éliminés : 132 Soit: 41 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note

éliminatoire

Nombre de candidats admissibles : 46 Soit: 35 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 17.97 (soit une moyenne de : 8.99/20) Moyenne des candidats admissibles : 24.66 (soit une moyenne de : 12.33/20)

Barre d'admissibilité : 21 (soit un total de : 10.5/20)

Concours : EDF CAFEP CAPET (Privé)

Section / option : 6502E ARTS APPLIQUES : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats inscrits : 55

Nombre de candidats non éliminés : 21 Soit: 38 % des inscrits. Nombre de candidats admissibles : 6 Soit: 29 % des non éliminés. (Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 14.89 (soit une moyenne de : 7.45/20) Moyenne des candidats admissibles : 23.13 (soit une moyenne de : 11.57/20)

Barre d'admissibilité : 20.5 (soit un total de : 10.25/20)

Concours: EDE CAPET EXTERNE

Section / option: 6502E ARTS APPLIQUES: OPTION MÉTIERS D'ART

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats inscrits : 25

Nombre de candidats non éliminés : 16 Soit: 56 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 5 Soit: 31,25 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 15.24 (soit une moyenne de : 7.62/20) Moyenne des candidats admissibles : 21.86 (soit une moyenne de : 10.93/20)

Barre d'admissibilité : 19 (soit un total de : 09.50/20)

Concours : CAFEP CAPET (Privé)

Section / option : ARTS APPLIQUES : OPTION MÉTIERS D'ART

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats inscrits : 10

Nombre de candidats non éliminés : 5 Soit: 50 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 0

BILAN DE L'ADMISSION

Concours: CAPET EXTERNE (Public)

Section / option : 6502E ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 21

Nombre de candidats admissibles : 46 Nombre de candidats non éliminés : 46

Nombre de candidats admis sur liste principale : 21 Soit: 46 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 67.88 (soit une moyenne de : 11.31/20)

Moyenne des candidats admis : 83.61 (soit une moyenne de : 13.94/20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 43.22 (soit une moyenne de : 10.81/20)

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 58.33 (soit une moyenne de : 14.58/20)

Barre de la liste principale : 71 (soit un total de : 11.83/20)

Concours : CAFEP CAPET (Privé)

Section / option : 6502F ARTS APPLIQUES : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats admissibles : 6 Nombre de candidats non éliminés : 6

Nombre de candidats admis : 3 Soit: 50 % des non éliminés

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients: admissibilité: 2; admission: 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 72.63 (soit une moyenne de : 12.1/20)

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 80.25 (soit une moyenne de : 13.38/20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 49.5 (soit une moyenne de : 12.38/20)

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 57.67 (soit une moyenne de : 14.42/20)

Barre de la liste principale : 73.5 (soit un total de : 12.25/20)

Concours: CAPET EXTERNE (Public)

Section / option : 6503E ARTS APPLIQUÉS : OPTION MÉTIERS D'ARTS

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats admissibles : 5 Nombre de candidats non éliminés : 5

Nombre de candidats admis : 3 Soit: 60 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 74.75 (soit une moyenne de : 12.46/20)

Moyenne des candidats admis : 83.58 (soit une moyenne de : 13.93/20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 54.2 (soit une moyenne de : 13.55/20)

Moyenne des candidats admis : 62 (soit une moyenne de : 15.5/20)

Barre de la liste principale : 78 (soit un total de : 13/20)

Moyennes par épreuve et option

Option design, public.

- Moyenne de l'épreuve d'Investigation Méthodique des 136 candidats : 9,2/20

- Note la plus haute 18 ; note la plus basse 01

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	14	32	55	30	5

- Moyenne de l'épreuve de Culture Design & Métiers d'Art des 132 candidats : 08.6/20
- Note la plus haute 15,5; note la plus basse 01

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	14	46	51	20	1

- Moyenne de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle des admissibles : 10,73/20
- Moyenne de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle des admis : 13,29/20
- Moyenne de l'épreuve d'Entretien sur Dossier des admissibles : 11,88/20
- Moyenne de l'épreuve d'Entretien sur Dossier des admis : 15,86/20

Option Design, privé.

- Moyenne de l'épreuve d'Investigation Méthodique des 21 candidats : 6,8/20
- Note la plus haute 15,5; note la plus basse 01

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20

Effectif	7	8	4	2	0
----------	---	---	---	---	---

- Moyenne de l'épreuve de Culture Design & Métiers d'Art des 132 candidats : 8,1/20
- Note la plus haute 14,5 ; note la plus basse 0,5

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	7	7	5	2	0

- Moyenne de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle des admissibles : 11,58/20
- Moyenne de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle des admis : 11,00/20
- Moyenne de l'épreuve d'Entretien sur Dossier des admissibles : 13,17/20
- Moyenne de l'épreuve d'Entretien sur Dossier des admis : 17,83/20

Option Métiers d'art, public.

- Moyenne de l'épreuve d'Investigation Méthodique des 15 candidats : 7,1/20
- Note la plus haute 16 ; note la plus basse 01

Ī	Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Ī	Effectif	3	7	2	2	1

- Moyenne de l'épreuve de Culture Design & Métiers d'Art des 14 candidats : 05,78/20
- Note la plus haute 14 ; note la plus basse 02,5

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	3	9	1	1	0

- Moyenne de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle des admissibles : 12,80/20
- Moyenne de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle des admis : 15,00/20
- Moyenne de l'épreuve d'Entretien sur Dossier des admissibles : 14,30/20
- Moyenne de l'épreuve d'Entretien sur Dossier des admis : 16,00/20